

HELB-ILYA PRIGOGINE – DÉPARTEMENT SANTÉ
Année académique 2024-2025
DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LA 1^{ère} ANNÉE DU CURSUS KINÉSITHÉRAPIE
ÉTUDIANT NON RESIDENT

NOM	PRENOM
AUTRE(S) PRENOM(S)	SEXE <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme
LIEU DE NAISSANCE	DATE DE NAISSANCE
NATIONALITE	N° DE LA CARTE D'IDENTITÉ/PASSEPORT
Adresse mail :	Téléphone mobile :

Mon dossier est complet et comprendpages

Mon paraphe (signature abrégée) a été apposé sur chaque page et chaque page a été numérotée.

L'ensemble du dossier, en ce compris les documents annexes, est regroupé dans un seul fichier PDF – à titre indicatif l'outil en ligne « pdf 24 Tools » permet de regrouper plusieurs fichiers en un dossier unique.

Check-list du dossier

- Formulaire de participation au tirage au sort
- 1 photo d'identité
- Certificat médical d'aptitude physique (Doc D)
- Copie de la Carte d'identité recto-verso (candidat européen)
Ou Carte d'identité émise par la Belgique (carte E) ou Permis de séjour valable (recto-verso) – (Candidat non européen)
- Extrait d'acte de naissance
- BAC ou COPIE DES RESULTATS
+ ÉQUIVALENCE :
 - Définitive
 - Provisoire (Valable jusqu'au 15/05/2024 – si vous avez obtenu votre bac en 2023)
 - En cours de demande (joindre preuve d'envoi recommandé+ preuve de paiement auprès du service des équivalences)
- Curriculum post bac – Merci de joindre les documents nécessaires à la justification de votre passé pour les années suivantes (ou après l'obtention du CESS/BAC). Pour tout complément d'information, nous vous invitons à consulter la note explicative nommée « note explicative ».
 - 2019-20 2020-21 2021-22 2022-23 2023-24
- Fiche de renseignements complétée

La Haute Ecole se réserve le droit de ne pas inscrire un étudiant non-finançable que ce soit de par sa nationalité ou de par son parcours académique.

Signature de l'étudiant :

Réservé à l'administration

Numéro de dossier : _____

Date de dépôt : _____

Etudiant-e NON-RESIDENT-E au sens du décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur

Année académique 2024-2025
FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Au grade de Bachelier en Kinésithérapie

Le formulaire de demande d'inscription ne peut être introduit qu'auprès d'une seule institution et pour un seul cursus contingenté en Communauté française de Belgique (Universités et Hautes Ecoles confondues), à l'exception des cursus de médecine et de dentisterie

Dépôt des demandes d'inscription le 20, 21 et 22 août 2024

Toute demande d'inscription au grade de Bachelier en Kinésithérapie se fera par voie électronique (se référer aux procédures mises en place par chaque institution). Aucun dossier ne pourra être envoyé par courrier postal, ni déposé sur place.

La demande d'inscription doit reprendre le présent formulaire, ainsi que les documents suivants :

- une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une photocopie du titre de fin d'études secondaires ou autre titre d'accès au premier cycle (à défaut du diplôme, joindre la formule provisoire de diplôme et/ou le relevé de notes mentionnant la réussite et ce, pour les diplômé-es 2023-2024)

et

en cas de diplôme étranger, une photocopie de la reconnaissance d'équivalence par le Ministère de la Communauté française de Belgique ou à défaut la preuve de dépôt et de paiement d'un dossier de demande d'équivalence, pour le 15 juillet 2023 au plus tard. L'étudiant-e doit pouvoir attester de ce dépôt par la remise d'un accusé de réception délivré par ce Ministère ou par la remise de l'impression de la page du site officiel du service des équivalences qui mentionne le n° et la date de réception du dossier ;

- des attestations justifiant toutes les activités exercées depuis la fin des études secondaires, année par année sans interruption avec mention des résultats s'il s'agit d'années d'études (cf. page 2) ;
- le cas échéant : un document émis par le dernier établissement d'enseignement supérieur que vous avez fréquenté en Fédération Wallonie-Bruxelles attestant que vous n'y êtes redevable d'aucune dette au terme de l'année académique concernée. Cette demande concerne uniquement les études entreprises à partir de l'année académique 2014-2015 ;

Attention, aucun contrôle du dossier n'est effectué avant le tirage au sort. Il en va de la responsabilité de l'étudiant-e de déposer par voie électronique un dossier complet. Les dossiers incomplets seront considérés comme irrecevables pour la suite de la procédure. Le présent formulaire doit être daté et signé (cf. page 4).

À compléter par l'étudiant-e en lettres majuscules (sauf si le nom comporte des minuscules)

Je soussigné-e, souhaite procéder à une demande d'inscription au grade de Bachelier en Kinésithérapie et déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires liées à cette procédure

Nom : Prénom : Sexe : F - M

Date et lieu de naissance : / / à Pays :

Adresse (rue et n° et boîte) :

Code postal : Localité : Pays :

N° de téléphone : N° de fax :

E-mail (veillez à indiquer de manière lisible une adresse e-mail en activité. Afin de garantir la rapidité de la procédure, toute communication officielle se fera via cette adresse mail et en particulier la notification de l'acceptation du dossier) :

.....

Année d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires :

Si vous terminez vos études secondaires au terme de l'année 2023-2024, veuillez ne pas compléter le tableau ci-dessous.

Si vous avez terminé vos études secondaires avant 2024, complétez-le uniquement pour les années académiques post-secondaires et joignez les pièces justificatives se rapportant à chacune de celles-ci :

- ✓ s'il s'agit d'années d'études supérieures, les relevés de notes avec mention du résultat obtenu au terme de l'année académique ;
- ✓ s'il s'agit d'activités professionnelles, les attestations de(s) l'employeur(s) avec mention des dates de début et fin de(s) l'activité(s) ;
- ✓ s'il s'agit d'une autre activité (exemple : voyage à l'étranger, bénévolat, service militaire,...) tout document probant justifiant cette activité pour couvrir **tous** les mois de l'année académique (du mois de septembre au mois d'août **inclus**) ;
- ✓ si vous n'avez exercé aucune activité professionnelle et/ou scolaire, une déclaration sur l'honneur dans laquelle vous déclarez n'avoir entrepris aucune de ces activités durant la (ou les) année(s) mentionnée(s).

Année académique	Activités (études, travail,...) Ex. : année préparatoire, licence, emploi de ...	Nom de l'établissement Ex. : Université de ... Lycée de ...	Résultat éventuel même en cas d'échec ou de non présentation Ex. : Crédits valorisés, Ajourné, Bien, Réussi, Admis, non présenté...

Avez-vous été inscrit·e à un (ou plusieurs) concours ou à toute épreuve permettant d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures en Belgique ou à l'étranger (par ex. examen d'admission aux études médicales, BCPST, PCEM, PAES, PACES, Pluripass, concours d'orthophonie,...) AVANT 2024-2025 ?

Si oui, veuillez compléter le tableau ci-dessous :

Intitulé précis du concours de l'examen d'admission ou des études préparatoires	Organisé par (nom de l'organisme)	Date (jour/mois/année)	Lieu (ville et pays)	Présenté : <u>Oui</u> ou <u>Non</u>	Si présenté : résultat (échec, non classé en ordre utile, classé en ordre utile, ...)

Attention :

Conformément à l'article 95/2 du décret du 7 novembre 2013¹ définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription et entraîne automatiquement, à l'encontre de la personne concernée, un refus d'inscription pour une durée de trois années académiques dans tout établissement d'enseignement supérieur de la Communauté française.

En tant qu'étudiant-e non-résident-e, j'ai pris connaissance du fait que je ne peux déposer un dossier de demande d'inscription qu'auprès **d'une seule institution** et pour **un seul cursus** en Communauté française de Belgique (Universités et Hautes Ecoles confondues).

L'ensemble des cursus visés par le décret du 16 juin 2006 sont :

- Bachelier en kinésithérapie et réadaptation (universités),
- Bachelier en médecine vétérinaire (universités),
- Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie (universités),
- Bachelier en logopédie (hautes écoles),
- Bachelier en kinésithérapie (hautes écoles),
- Bachelier en audiologie (hautes écoles).

J'atteste sur l'honneur que les déclarations ci-avant ainsi que les pièces justificatives ci-jointes sont complètes et correctes.

Date et signature de l'étudiant-e :

Fiche de renseignements



A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES

1. VOTRE CURSUS : KINESITHERAPIE - TS

2. ANNÉE D'ÉTUDES: Bachelier: 1^e année – Autre que la 1^e année / Master

3. NOM (DE JEUNE FILLE)

Prénom et autres prénoms

Sexe

Lieu et date de naissance

Nationalité

Etat civil célibataire / marié(e) / divorcé(e)

DOMICILE LÉGAL

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone fixe

Téléphone portable

Adresse mail de l'étudiant

RÉSIDENCE EN BELGIQUE (SI DÉJÀ CONNU)

Adresse (rue et numéro)

Code postal

Localité

Téléphone portable

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE : Lien de parenté : mère-père-conjoint-enfant-autre :

Nom et prénom

Téléphone(s)

ETUDES : CESS – BAC –Jury Communauté Française

Année du diplôme

Nom de l'école

Adresse de l'école

Code postal : Ville :

Fait à, le

Signature étudiant

CURRICULUM POST BAC : activités exercées depuis la fin des études secondaires



NOM, PRENOM : CURSUS :

J'ai obtenu mon diplôme secondaire (CESS – BAC) le

- ⇒ J'obtiens mon diplôme en juin /sept 2024, je dois uniquement dater et signer ce document ;
- ⇒ J'ai obtenu mon diplôme avant juin/sept. 2024 ou je bénéficie d'un examen d'entrée ou d'une VAE: je dois impérativement remplir ce document

Documents à fournir:

Etudes : relevés de notes + attestation d'inscription
 + si études supérieures en Communauté française: apurement de dettes et bilan de santé

Travail : fiches de salaires et attestations employeurs

Avant de remplir, lire la page suivante: note explicative - Je numérote au crayon chaque document annexé.

ANNÉE À JUSTIFIER	CURSUS/EMPLOI/ACTIVITÉ	ANNEXE N°	TYPE D'ACTIVITÉ
Sept. 20.. - Juin 20..			<input type="checkbox"/> Etudes: => <input type="checkbox"/> Crédits validés: <input type="checkbox"/> Crédits au programme: <input type="checkbox"/> Allègement : oui / non <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre à préciser:.....
Sept. 20.. - Juin 20..			<input type="checkbox"/> Etudes: => <input type="checkbox"/> Crédits validés: <input type="checkbox"/> Crédits au programme: <input type="checkbox"/> Allègement : oui / non <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre à préciser:.....
Sept. 20.. - Juin 20..			<input type="checkbox"/> Etudes: => <input type="checkbox"/> Crédits validés: <input type="checkbox"/> Crédits au programme: <input type="checkbox"/> Allègement : oui / non <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre à préciser:.....
Sept. 20.. - Juin 20..			<input type="checkbox"/> Etudes: => <input type="checkbox"/> Crédits validés: <input type="checkbox"/> Crédits au programme: <input type="checkbox"/> Allègement : oui / non <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre à préciser:.....
Sept. 20.. - Juin 20..			<input type="checkbox"/> Etudes: => <input type="checkbox"/> Crédits validés: <input type="checkbox"/> Crédits au programme: <input type="checkbox"/> Allègement : oui / non <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Autre à préciser:.....

Date : Signature de l'étudiant :

Note explicative du curriculum

- J'obtiens mon diplôme secondaire ou supérieur en juin/sept. 2024, je ne dois pas lire cette note
- J'ai obtenu mon diplôme secondaire ou supérieur avant juin/sept. 2024, j'ai des difficultés pour remplir mon curriculum, je peux m'aider des informations de cette note.

I
Il vous est demandé de justifier votre passé afin de déterminer si vous remplissez les conditions de financement,

Le but de ce document est de pouvoir vous situer, de faire le point sur votre parcours et de prouver votre activité.

Il vous est demandé de nous expliquer votre situation et de produire des documents probants. Le cas échéant, après examen de votre dossier par le secrétariat, il vous est demandé de compléter ces documents, et d'adjoindre un document de déclaration sur l'honneur (DH). En cas de doute, joindre ce document.

De façon générale, tout événement doit être prouvé par un document. Si le document n'existe pas il faut expliquer pourquoi dans une déclaration sur l'honneur (article 95 du décret du 7 novembre 2013 et article 5 du Décret du 11

avril 2014). Cette dernière doit donc être complétée dès qu'une partie du parcours n'est pas justifié.

Les personnes ayant accès à ces informations sont soumises au secret professionnel. Aucune de ces personnes n'a à émettre de jugement de valeur sur votre passé. Les enseignants n'ont pas accès à ces informations.

A titre indicatif, vous trouverez des situations dans lesquelles vous pouvez vous retrouver et qui vont éventuellement se combiner les unes aux autres, ainsi que des documents pouvant vous aider à prouver votre situation dans chaque cas. Cette liste n'est pas limitative.

Nous pouvons vous demander de compléter votre parcours par d'autres documents en fonction des indications reçues de la Communauté française.

ETUDES SUPÉRIEURES

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Etudes supérieures réussies ou ratées	la personne a fait des études	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin comprenant les crédits si système belge • Bulletin qui comporte la mention de l'acquisition de crédits ou, si impossible, de la réussite ou de l'échec (système étranger) • Pour les étudiants français la preuve de la réussite du concours si PASS et/ou la preuve de l'inscription au concours si LAS. • attestation de fréquentation scolaire avec dates début + fin d'année ou mention de l'année académique + diplôme obtenu Sauf promotion sociale: ajouter nombre d'heures semaine et horaire de cours	non

FORMATIONS AU SENS LARGE AUTRES QUE LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Séjour linguistique, séjour à l'étranger	la personne est bien partie à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • attestation de séjour de l'institution qui l'a organisé si officielle ou connue en Belgique • attestation de l'établissement d'accueil à l'étranger qui permet de déterminer qu'il ne s'agit pas d'enseignement supérieur 	non

		<ul style="list-style-type: none"> • attestation de la famille qui a accueilli l'étudiant au pair + extraits du passeport avec visa touristique pour l'étranger/billets d'avion • extraits du passeport avec visa touristique pour l'étranger • billets d'avion, de train... ou preuve de paiement de ces billets • extraits de comptes prouvant des retraits à l'étranger, post facebook... 	oui
Formation longue d'un autre niveau	la personne a suivi des cours qui ne constituent pas de l'enseignement supérieur	attestation de l'établissement qui a proposé la formation indiquant le nombre d'heures par semaine et horaires des cours	non si volume-horaire important

TRAVAIL ET CHÔMAGE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Stage d'attente	la personne était en attente d'allocations de chômage et n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> • inscription au stage d'attente + attestation de périodes d'inscription au FOREM / ACTIRIS / VDAB avec dates début et fin d'inscription + attestations de formation + recherche d'emploi • inscription au stage d'attente + attestation des Allocations familiales (pour les - de 25 ans) spécifiant que l'étudiant a perçu des allocs sous le statut de demandeur d'emploi (et non d'étudiant) ou durant son stage d'attente 	non
Travail/ bénévolat	la personne a travaillé durant la période	<ul style="list-style-type: none"> • contrat +fiche de paie / attestations du volume-horaire par semaine - le contrat ne suffit pas • C4 (document de fin de contrat) qui constate la période d'emploi et volume-horaire par semaine • attestation de volontariat par l'organisme concerné • affiliation à une caisse d'indépendant avertissements-extraits de rôle et déclaration sur l'honneur. Pour l'année en cours, formulaires de demande de cotisation sociale + le cas échéant attestation du guichet d'entreprises agréé du SPF économique, PME, classes moyennes et énergie qui reprend un extrait intégral des données d'une entreprise + s'il s'agit d'une société, preuve du lien avec la société (désignation comme gérant) 	Non si volume-horaire important
Travail au noir	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur expliquant la situation (travail au noir, paiement de la main à la main...).	oui
Chômage	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> • attestation de perception des allocations de chômage et formulaire attestant que la personne n'a pas demandé de dérogation pour suivre des études supérieures • attestation de perception des allocations de chômage et preuves de recherche d'emploi et formations suivies • allocations de chômage, composition familiale et preuve de perception des allocations familiales 	non

AIDE SOCIALE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
Prise en charge par le CPAS	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> • attestation de perception des allocations du CPAS et attestation du CPAS que pas d'études • attestation de perception des allocations du CPAS et preuves de recherche d'emploi ou formations suivies 	non

Mois sans travail et sans chômage	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, être spécifique sur les activités suivies	oui
		Moins de 25 ans: document de non-perception des allocations familiales	non

VIE AU FOYER

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Parent au foyer	les enfants existent et sont à charge du parent	<ul style="list-style-type: none"> composition de ménage et preuve de la perception des allocations familiales acte de naissance et preuve de la perception des allocations familiales 	oui
		au Luxembourg: preuve de la perception de l'allocation au parent au foyer	non
au foyer sans enfants	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants puisque normalement un parent au foyer n'a pas de revenus (parent chômeur au foyer: cf chômage)	oui

MALADIE

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Maladie	la personne a bien été malade	<ul style="list-style-type: none"> certificat médical attestation de la mutuelle prouvant la maladie ou l'invalidité rémunération pour invalidité factures d'hospitalisations si de longue durée 	non
Maladie d'un proche	la personne s'est occupée de ce proche	certificat médical concernant le proche et déclaration sur l'honneur pour attester de la présence, sauf si le médecin confirme la présence de la personne	oui sauf si médecin atteste de la présence

CAS PARTICULIERS

SITUATION	CE QU'ON VEUT PROUVER:	DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À PRODUIRE	DH
Impossibilité de suivre des cours à cause de l'insécurité du pays	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, en détaillant les lieux et dates. + documents arrivée dans le pays ou courrier avocat	oui
SDF	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants, être bien spécifique sur la situation	oui
Sans papier	la personne n'a pas suivi d'études	déclaration sur l'honneur, par définition il n'y aura pas de documents probants. Expliquer la situation et le pourquoi, en détaillant les lieux et dates, être bien spécifique sur la situation + documents arrivée dans le pays ou courrier avocat	oui
Demande d'asile	la personne n'a pas suivi d'études	<ul style="list-style-type: none"> décision d'accorder ou de refuser l'asile et attestation expliquant les conditions de séjour pendant la procédure (centre fermé ou ouvert par exemple) <u>indiquant qu'il n'y a pas eu d'études suivies</u> courrier d'avocat <u>indiquant qu'il n'y a pas eu d'études suivies</u> 	oui

Déclaration sur l'honneur en cas d'impossibilité matérielle de fournir un document justificatif dans le cadre d'une demande d'inscription ou demande d'admission

En vertu de l'article 5, alinéa 3 du décret du 11 avril 2014 adaptant le financement des établissements d'enseignement supérieur à la nouvelle organisation des études, l'étudiant est réputé avoir été régulièrement inscrit pour chaque année académique qui suit l'obtention du diplôme, titre ou certificat visé dans les conditions d'accès, à un programme annuel de 60 crédits des études visées, sauf pour les années pour lesquelles il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Il apporte la preuve qu'il n'a été inscrit à aucune activité ou épreuve d'enseignement supérieur ou concours ou épreuve d'accès à celui-ci au cours de l'année visée. Cette preuve peut être apportée par tout document officiel probant ou, en l'absence de document dûment justifiée pour des raisons de force majeure, par une déclaration sur l'honneur de l'étudiant témoignant de l'impossibilité matérielle de fournir un tel document.

Nom, Prénom de l'étudiant : Date et lieu de naissance :

Je déclare sur l'honneur avoir exercé les activités reprises ci-dessous et être dans l'impossibilité matérielle d'en fournir la preuve :

Dates de la période concernée	Activité(s) principale(s)	Raison(s) de l'absence de document
Du.../.../.....au .../...../.....		

Conformément à l'article 95 § 1^{er} alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution d'un dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Fait à, le/...../..... Signature de l'étudiant :

Année académique 2024-2025

Certificat de bonne santé et d'aptitude physique

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie avoir personnellement examiné :

Madame/Monsieur.....

et la/le déclare en bonne santé.

- J'atteste n'avoir décelé aucune pathologie qui soit de nature à compromettre l'accomplissement normal des cours et des stages prévus durant ses études de **master en Kinésithérapie**.

ou de mettre en danger la sécurité des personnes qu'il/elle sera amené(e) à fréquenter.

L'attention du médecin est attirée sur le fait qu'en cursus Kinésithérapie une bonne condition physique générale est requise afin de pouvoir effectuer les cours d'éducation physique obligatoires.

Cachet du médecin

Date :

Signature du médecin